



Cette formation est dispensée par Catalyse Formation, agréée par le ministère de l'intérieur : NOR : INTDI920399A

# PERMIS D'EXPLOITATION : MISE À JOUR

OUVERTURE OU REPRISE  
D'ÉTABLISSEMENT



## FORMATION OBLIGATOIRE (PERMIS)

500 EUROS HT LE PERMIS  
OU 750 EUROS LES DEUX

Nous CONTACTER  
Pau : 05.59.27.55.40  
Séméac : 05.62.45.34.93  
Toulouse : 05.62.14.14.78

## PUBLIC ET OBJECTIFS

- Pour tout futur exploitant à l'occasion de l'ouverture, de la mutation, de la transmission ou du transfert d'une licence de débit de boissons (licence II, III, IV) (Aucun prérequis n'est nécessaire)
- Gérer un débit de boissons en conformité avec la réglementation en tenant compte des enjeux de santé publique.
- Ouvrir un débit de boissons

Formation de 20h en inter entreprise

obligatoire pour la licence

Animateurs spécialisés en CHRD

Méthodes actives et participatives

Etudes de cas

Autres dates de formations sur

[www.catalyse.fr](http://www.catalyse.fr)

## FORMATION EN 1 JOURS

- Présentation de la formation
- Cadre législatif et réglementaire
- Les conditions d'ouverture d'un débit de boisson
- Les fermetures administratives et judiciaires
- Les obligations d'exploitation
- Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique et aspects pratiques.
- Informations complémentaires sur les obligations d'exploitation d'un débit de boissons.
- Réglementation locale
- Évaluation finale des connaissances acquises
- Cas pratiques, questions de connaissances, études de cas et mises en situations..
- Remise d'une attestation de fin de diplôme.